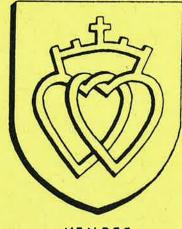




AMICALE



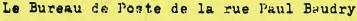
VENDEE

PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE PHILATELIE-MARCOPHILIE-CARTOPHILIE





















Nº 18



FOYER PILOTE LUMINAIRES

35 _ Boulevard A. BRIAND

85 000 ; LA ROCHE. SUR. YON

Magasin spécialisé

lustrerie tous styles

350 m a d'exposition

pour **BIEN** vous servir

Les voilages nouveaux





RIDEAU A BANDES

A. DOUTEAU

Artisan tapissier

19, rue Vedrines - La Roche-sur-Yon
Tél. 37.18.31

RÉFECTION LITERIE DANS LA JOURNÉE SALONS DANS LA SEMAINE

MAROQUINERIE - BAGAGES - PARAPLUIES

m. bibard

ARTICLES CADEAUX

7. rue des Halles - Tél. 37,03.53 LA ROCHE-SUR-YON

Même maison: Centre Commercial « Bellevue »

Tél. 37.10.09



MAURICE CLAVERIE

ASSURANCE LA PATERNELLE

RESIDENCE LYAUTEY
6, PLACE DE LA VENDEE

85000 LA ROCHE-SUR-YON

TEL. 57.26.12

ANDURATION AUTO

BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

Numero 18

Mars 1983

Sommaire

1		
1	°° Sommaire	
2	°° Le Mot du Président	Y. PAUVERT
3 à 5	°° L'Assemblée Générale	G. ABERT
6	°° La Vie de l'Amicale (photos)	
7 à 12	°° Le type Blanc (suite) (1/2 c. sur 1 c. et 7 c. 1/2)	Y. PAUVERT
13 à 27	°° La Poste aux lettres à Fontenay Le Comte de 1650 à 1850	M. BRUNO
28	°° Avis important Calendrier des réunions	
29 à 34	°° ABC du Collectionneur de cartes postales	G. POMPIDOU
35 à 39	°° Histoire et Philatélie (1848 - 1875)	R. CARSAC
40	°° A propos des tarifs postaux	G. ABERT
41 à 50	°° Les Flammes de la Roche-sur-Yon R.P.	P. PUAUD
51	°° Offre-Demande - Divers	
52 à 58	°° Philatélie Vendéenne (suite) (Libération - Aérophilatélie)	E. MOREAU
59	°° La Vie de l'Amicale	
60	°° Document	

Directeur de la Publication : Yves PAUVERT Impression des textes : A.T.A.C. Impression des pages publicitaires : BUROPLAN Boulevard d'Angleterre

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Le Mot du Président

Il en est de la vie amicaliste comme de la vie privée, les amis ne se manifestent que dans les moments difficiles....

Bon nombre d'entre-vous se sont rendus à la lére Bourse des Collectionneurs, mise en train sous la houlette de l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE. Je ne reviendrai pas sur le succès incontestable rencontré, succès qui a fait le bonheur des collectionneurs, mais aussi des 27 participants particulièrement satisfaits -et ils nous l'ont dit- par l'accueil, l'ambiance exceptionnelle et la bonne humeur qui règnaient dans la salle.

Quelle sympathique journée... Elle commençait pourtant mal!

Votre président était sur les lieux à 6 heures pour y placer les tables mises gracieusement à notre disposition par la Ville et rendre la Maison des Associations le plus accueillante possible. Il ne cacha pas sa surprise d'y voir arriver en même temps que lui, en trombe ...et par le sens interdit (n'ayez aucune crainte, ses collègues de service ne l'ont pas vu) un de nos dévoués Apystes, suivi dans les cinq minutes par une dizaine de Sociétaires. Et tout ce beau monde de se retrouver devant les portes closes de la salle, les clés ne figurant pas dans le trousseau remis la veille! Mis devant la triste obligation de sortir de son lit la charmante responsable des locaux (merci encore Madame Boudaud...), tout fut prêt en une heure.

Les premiers participants se présentèrent à 7 h.30, et tous les amis se précipitèrent pour les aider à décharger les boites, caissettes et albums, ce qui ne s'était jamais vu ailleurs, parait-il. Inutile de vous dire leur satisfaction.

Si chacun s'est dévoué toute la journée (ale nos jambes) et s'ils doivent en être remerciés ici, je me dois de délivrer une mention particulière à notre ami Maurice BRUNO qui, malgré ses malheurs familiaux persistants, a participé pendant 3 mois à l'organisation et à la mise sur pied de cette Bourse, a dessiné de sa main la carte-souvenir et parcouru des kilomètres à pied pour faire de nombreuses démarches.

Mais quelle récompense -morale- lorsqu'à la clôture, l'arrière garde lui demanda de dédicacer les souvenirs achetés. Dans un autre genre, il faisait penser à ... B. HINAULT!

Et, comme dans le Tour de France, nous ferons encore mieux la prochaine fois....

Nous remercions particulièrement les annonceurs sans lesquels la publication et la diffusion gratuites de ce journal ne pourraient se faire.

Le 1^c au type BLANC surchargé '½ centime" et le timbre à 7½ centimes

Imaginez un peu ce que représentait 1/2 centime il y a 60 ans... Encore faut-il le diviser par 100, soit 0,005 centime (ou 0,00005 fr.), pour retrouver sa valeur relative en 1983.

Nous sommes bien loin des 180 centimes nécessaires aujourd'hui pour expédier une simple lettre. Et pourtant, les tarifs précités ont été réellement utilisés!

LE 1/2 CENTIME SUR 1 CENTIME

Cette surcharge a été mise en place, en décembre 1919 et se substitue aux petits cachets ou griffes utilisés depuis 1884 (figure 1) pour affranchir les journaux routés et enliassés par Bureaux de destination, expédiés en nombre impair dans les départements d'origine ou limitrophes, à partir du ler juin 1908.



Fig. 1

Affranchissement pour 7 exemplaires "HORS SAC A LIVRER EN GARE" d'Etampes sur bande entière, du 12-1-1917

Profitons donc de l'occasion offerte pour vous communiquer le tableau des tarifs utilisés pour l'affranchissement des journaux et périodiques sur la période qui nous intéresse (ci-après).

							R	E G 1	ME	I	N T	ER:	I E U	R I	FRA	N C	E	ЕТ	A L	GE	RI	E			
Dat	e	Dans	les	dépa	rteme	nts	autre	g que	lim	itrop	hes	ou d	épart	Dar	ns le	s dé	parte	menta	lim	itrop	hes	ou de	dép	art	
			R	ου	TES			N	O N	R C	UT	E S			R O	UT	E S)	ON	R	ου	r E s	5
a'applie	ation	tarif	poids maxi.	tarif	poids maxi.	tarif	poids maxi.																		
er juin	1895	2	50	3	75	4	100							1	50	11/2	75	2	100	1,	50	(1½)	75	2	160
'er juin	1908	ī	50	2	75	3	100	2	50	3	75	. 4.	100	1/2	50	1	7 5	∕1½)	100	1,	50	(1 1)	75	2	100
'er avril	1920	1	50	2	7 5	3	100	2	50	3	75	4	100	1/2 ×	50		75	1글)	100	1	50	2	75	3	100
jū juin	1923		60	2	75	3	100	2	60	3,	75	4	100	ż	60	1	75	1 1/2	100	1,	60	1 2	75	2	100
12 juillet	1937	3	60	6	75	9	100	6	60	9	7 5	12	100	1 1 2	60	3	75	41/2	100	3	60	41/2	75	6	100

[,] a noter que les termes " routés " et " non routés " sont à exclure pour la période du 1er avril 1856 au 1er juin 1908. La distinction entre journaux routés et non routés n'est apparue qu'à compter du 1er juin 1908.

PREMIERE PERIODE : surcharge à plat sur timbres imprimés à plat

Signalons que cette surcharge rouge est apposée à plat sur des feuilles de 150 timbres du 1c. de couleur ardoise dans les tirages de 1919 et 1920, toujours sur du papier "G.C." (de "grande consommation"... et souvent de mauvaise qualité). Le tirage de 1922 est réalisé sur du papier redevenu normal. On trouve cette surcharge soit sur des timbres au type I A en 1919, 1920 et 1922, soit sur des types I B en 1919, 1920, 1924 à 1926.

La hauteur de la surcharge est toujours de 14,5 m/m(figure 2) et le coin daté est en noir.

	Continue Continue Position	centime Centime Postes	Centime Postest	Contine Contine
,	Cantime Contin	e Cemime Cemime POSTES 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	Centime	centime centime POSTES POSTES A 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2
Fig. 2	i-Zipostes!	N 18012 27	G C	+ PEROSIESES

DEUXIEME PERIODE : surcharge à plat sur timbres imprimés par rotatives

Le timbre -support est au type 2, mais la surcharge reste celle indiquée au paragraphe précédent. Le coin daté est toujours imprimé en noir.

TROISIEME PERIODE : surcharge par rotative sur timbre imprimé par rotative

Le timbre à lc. est imprimé par presse rotative. Il est donc au type 2. Mais la surcharge est immédiatement apposée par le même procédé sur les feuilles sortant du cylindre d'impression, ce qui constitue un nouveau procédé de fabrication.

Ces timbres sont faciles à reconnaitre : la surcharge mesure 15 m/m de hauteur et le coin daté n'est plus imprimé en noir, mais en rouge (fig. 3)



Planche A + C 3 eme tirage du 2-6-1930 au 4-6-1930

Fig. 3



VARIETES

La surcharge renversée est certainement la plus recherchée (fig. 4) car il n'en a été imprimé que 2 feuilles de 150, trouvées en 1926 à la Recette Principale de BORDEAUX.

Il existe également quelques surcharges décalées (fig. 5 et 6) qui ne sont pas sans intérêt



Fig.4



Fig.5



Fig.6

Mais attention, on rencontre quelques fausses surcharges. Il est donc bon de consulter un expert, ne serait-ce que par le prix élevé de ces pièces.

Ne parlons pas des variétés communes à de nombreux tirages : surcharges recto-verso, erreurs de piquage, etc...

UTILISATION POSTALE

Ainsi qu'il est dit ci-dessus, ce timbre surchargé était essentiellement destiné à l'affranchissement des journaux. On le trouve donc sur bandes -seul, il est extrêmement rare- (fig. 7), mais il a été également utilisé parfois pour l'affranchissement de lettres (fig. 8 et 9), ce qui ne constitue que de simples curiosités.



LE 71/2 CENTIMES

Le tarif spécial des imprimés, expédié en nombre supérieur à 1000 exemplaires, pour un poids unitaire inférieur à 20 grs, entraina la création du timbre à 7 1/2 centimes. Ce tarif applicable à compter du ler mai 1926 fut supprimé par une loi du 3 août, applicable le 9 août 1926.

Inutile de préciser que son utilisation fut de courte durée et que les enveloppes ayant réellement voyagé (fig. 10) sont extrêmement rares, lorsqu'on saura que son impression débuta le 24 juillet 1926 pour se terminer... le 26! Seize jours de vie effective pour un timbre, c'est peu...

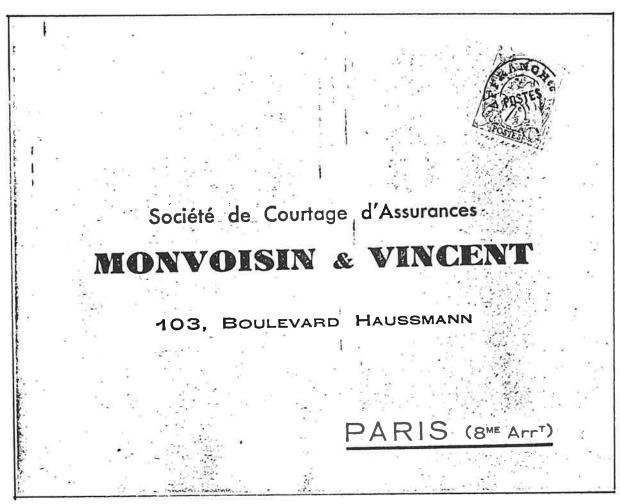


Fig. 10

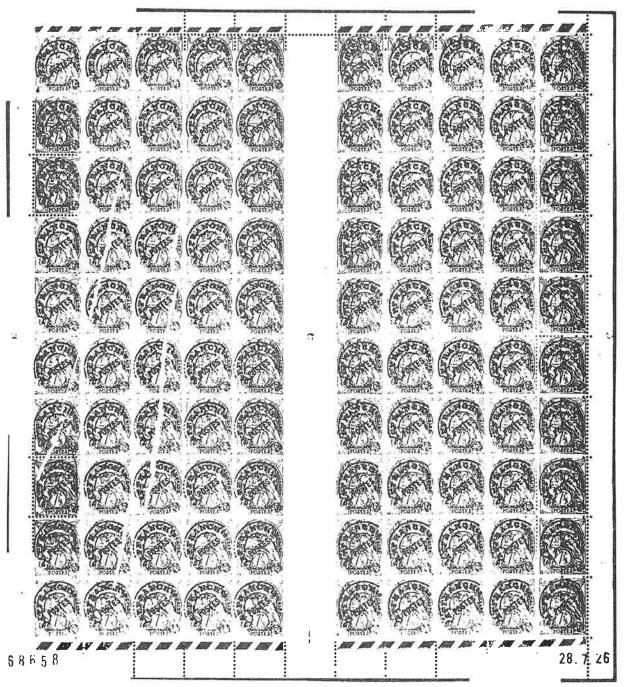
Ce timbre n'existe pas sans la surcharge que vous connaissez.

On commença même la fabrication de roulettes, mais l'utilisation de ce tarif fut si brève qu'on l'arrêta pratiquement dès le début de l'impression. Un collectionneur de l'époque réussit toutefois à s'en procurer une. C'est la seule pièce connue...

VARIETES

Ce timbre fut imprimé en rotative avec surcharge rotative. Les variétés d'impression sont si nombreuses qu'il serait fastidieux de les énumérer

toutes, mais on peut retenir que le plus grand nombre d'entre-elles est constitué par des taches dûes à un encrage défectueux (ci-dessous).



avec grands plis "accordéon"



avec taches nombreuses

Y. PAUVERT
(à suivre)...



assurances la providence LA.R.D.

CABINET SEGUINEAU & FILS

TOUTES ASSURANCES

IARD - VIE

*Le Richelleu *
Rue Paul-Doumer
85000 LA ROCHE-SUR-YON

T (51) 37.03.79 · 37.22.60

BIÈRES
BOISSONS GAZEUSES
VINS DE TABLE

VINS FINS
de toutes provenances

LIVRAISONS A DOMICILE

E^{TS} RIVIÈRE

74, route d'Aizenay

Tél. 37-00-80

May a militari

PHOTO

CINEMA

300 m² d'exposition de matériel

tout pour le LABORATOIRE

HOTO-PLAIT

23, rue Clemenceau et 12, rue Pasteur LA ROCHE-SUR-YON

Tél: 62.31.06.



85000 LA ROCHE SUR YON

Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,
ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,
ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,
AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfarcs

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

Chez Madame BUTON au POIRÉ-SUR-VIE

HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE

Tél. 31.81.20

VAL-DE-VIE

Tél. 31.81.41

Cuisine soignée Prix modérés Bon accueil Bonne table

Séminaires - Noces - Banquets
(700 couverts)



10bis, rue Haxo 85000 la Roche-sur-You Tél. 37-42-47



arts graphiques

tirage de plans photocopies

fournitures er

matériel pour

duplication offset le dessin & le bureau dactylographie

LA POSTE AUX LETTRES A FONTENAY-LE-COMTE

1650~1850

L'ANCIEN REGIME

Fontenay-le-Comte, dont la première partie du non évoque la présence d'une fontaine légendaire, et dont l'autre partie rappelle le souvenir de ses nobles possesseurs, était aux XVIè et XVIIè siècles, une ville florissante tant par la qualité des savants et écrivains qui y séjournaient que par ses attributions de capitale du Bas-Poitou.

Qu'en était-il de la poste aux lettres à cette époque ? Eu égard aux documents consultés, il n'est pas possible de préciser la date d'ouverture du bureau, mais c'est à coup sûr le plus ancien de Vendée.

Nous savons qu'en 1596 Jehan Chevallier, messager ordinaire, allait de Fontenay à Poitiers.

En 1649, Sire Joachim Renaud était messager de Fontenay aux Sables. Courant février 1650, les lettres et paquets étaient pris à Niort par Pierre Charron, messager, et apportés à Fontenay où ils étaient vus et distribués. A la date du 16 février, il s'y trouvait 45 lettres, 12 paquets de 6 sols et 7 paquets de 8 et 10 sols. Ce qui laisse supposer l'existence du bureau à cette date.

Mais il faudra attendre l'institution de la Ferme Générale des Postes en 1672 pour connaître avec certitude le fonctionnement du bureau de poste aux lettres de Fontenay-le-Comte.

En effet, le 29 novembre 1675, par devant Guintard notaire à Fontenay, Jean de Méricq Fraissinet, directeur des Postes à La Rochelle, procureur de Lazare Patin, bourgeois de Paris, jouissant du droit de la poste française et étrangère, affermait pour 13 mois à Auguste Charpentier, orfèvre, et François Pelletier, potier d'étain, demeurant à Fontenay, tous les droits et revenus des ports de lettres et paquets tombant dans le bureau de poste dudit Fontenay, à condition qu'ils fassent la régie de ce bureau (prix : 1 400 livres par an).

A cette époque, les routes peu nombreuses, ont joué cependant un rôle essentiel dans le fonctionnement de la poste aux lettres, car elles étaient les seules voies utilisées pour les transports et les communications.

Les routes ! plutôt des chemins de terre qui étaient empruntés par des courriers à cheval et des piétons.

Mais quel était donc le réseau routier en Bas-Poitou au cours de XVIIè siècle ? Vouloir en dresser la carte exacte relève d'une véritable gageure car les documents consultés ne mentionnent que les routes pourvues de relais de poste aux chevaux, à l'exclusion des voies secondaires, voire chemins divers.

Cependant, nous savons que vers 1699, quatre "grands chemins" partaient de Fontenay-le-Comte et allaient respectivement vers Nantes, Niort, Maillezais et Luçon.

Vers le milieu du XVIIIè siècle, ces liaisons étaient toujours assurées et se trouvaient complétées par les itinéraires suivants : de Fontenay à Chatillon-sur-Sèvre, par La Chataigneraie, Pouzauges, La Flocellière, de Fontenay vers La Rochelle.

Bien que le bureau de la poste aux lettres fut ouvert dans la seconde moitié du XVIIIè siècle, il faudra attendre le début du XVIIIè siècle pour voir une première manifestation postale, concrétisée par une inscription manuscrite, apposée sur la lettre par le directeur du bureau ou un commis.

Cette mesure répondait ainsi à l'injonction de Louvois, Surintendant Général des Postes, de "marquer les lettres sur les lieux".

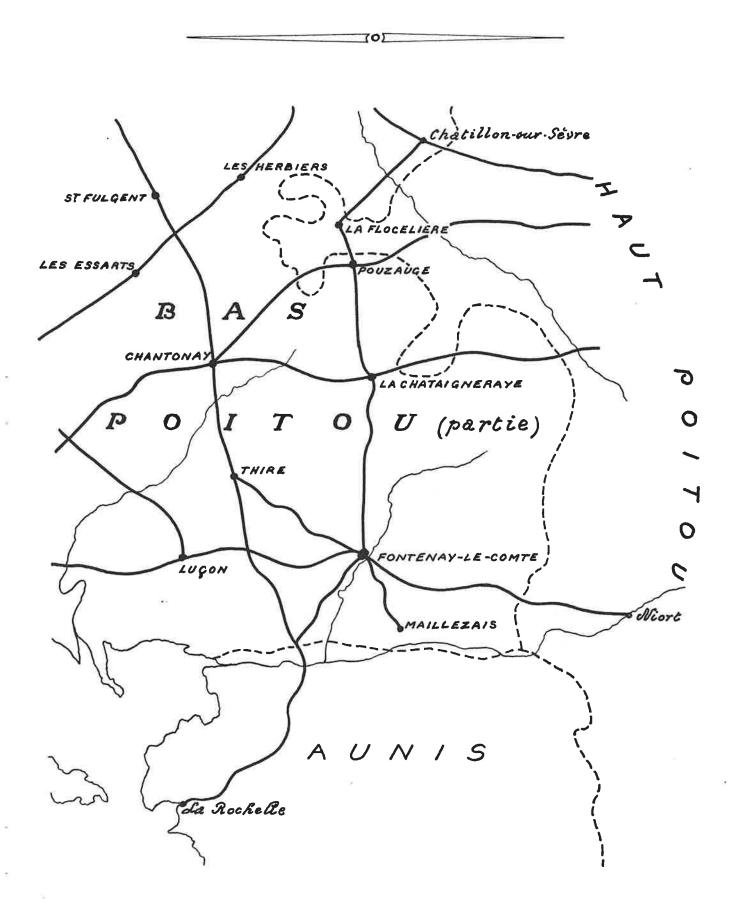
Précaution certes indispensable car, à cette époque, le port était tarifié en fonction du poids de la lettre et de la distance à parcourir ; il fallait donc en connaître exactement le point de départ.

> Pour montrer qu'il s'agit d'une indication d'origine, le nom du bureau est précédé de la préposition "de".

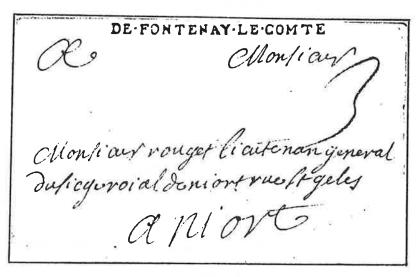
Monsieur le marqui de La las le con son ot et a paris rue de la Carire de Montinar tre aparis

Lettre datée de Fontenay le 2 août 1717

LES VOIES DE COMMUNICATION AU DEPART DE FONTENAY-LE-COMTE VERS 1750

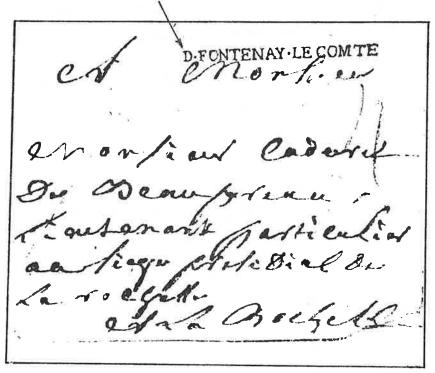


Vers 1732, dans un souci de commodité et aussi de facilité, le directeur du bureau de Fontenay-le-Comte fit confectionner un tampon en métal. Il devançait en cela la circulaire de mars 1749 de Voyer d'Argenson, Surintendant Général des Postes, qui demandait aux directeurs des bureaux de poste de se pourvoir, à leur frais, d'un tampon au nom de leur bureau.



vu de 1732 à 1737

Un nouveau tampon fut également utilisé, mais la préposition "DE" est abrégée en "D".



Au fil des ans, pendant tout le reste du XVIIIè siècle jusqu'au 31 décembre 1791, les tampons successifs portent simplement le nom du bureau, tel fut :

Monsieur Ser lodle a Launt

a Laual en mainne

vu de 1739 à 1757

puis :



vu de 1758 à 1791

Mais quel était le volume du courrier ainsi transporté ? Il n'est pas possible de le calculer car, comme nous le précisons plus haut, le port des lettres variait selon le poids et la distance à parcourir. Néanmoins, un document indique pour le bureau de Fontenay-le-Comte un revenu net annuel de 5 278 livres 8 sols pour l'année 1745 ; comparé à celui du bureau de La Rochesur-Yon qui était seulement de 587 livres 12 sols, nous nous rendons compte du volume de correspondances manipulées et de l'importance du trafic du bureau.

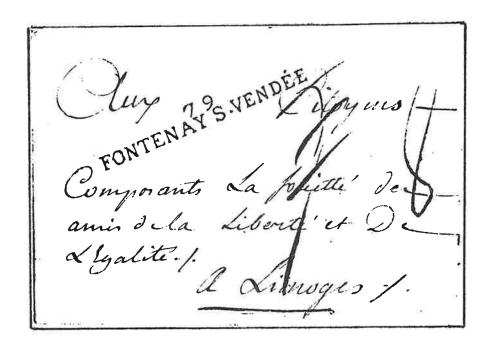
LA PERIODE REVOLUTIONNAIRE

Nous entrons maintenant dans une période troublée qui vit, en 1790, le morcellement des provinces de France en départements ; mais il faudra attendre le 1er janvier 1792 pour que cette modification territoriale se manifesta sur les nouveaux tampons postaux qui portaient, en plus du nom de la localité, le numéro affecté à chaque département. A la Vendée, fut attribué le numéro 79 de la nomenclature.

Le bureau de Fontenay-le-Comte fut donc doté de ce nouveau tampon :



Dans le courant de 1793, la Convention Nationale, sur la proposition des Conseils Municipaux, changea le nom de nombreuses communes pour effacer tout ce qui pouvait rappeler la royauté, la noblesse et l'église. Toutefois, la municipalité de Fontenay-le-Comte n'avait pas attendu les décisions de la Convention, car dès janvier 1793, des marques postales nous révèlent une appellation qui modifiait la partie du nom qui rappelait l'Ancien Régime : Fontenay-sur-Vendée (conforme d'ailleurs à sa position géographique).



Cette nouvelle dénomination fut en outre confirmée par une circulaire du Directoire des Postes en date du 11 mars 1793 ainsi libellée :

"... Non seulement, Citoyens, les Contrées étrangères s'empressent de se réunir à notre République pour rendre hommage à la sagesse de nos Lois, mais plusieurs communes, pour faire disparaître à jamais tout ce qui pouvait rappeler la féodalité, ont arrêté que leurs noms, donnés par le Despote, seraient changés, en conséquence nous vous apprenons que...

.... Fontenay-le-Comte se nomme Fontenay-sur-Vendée.

Les administrateurs du Directoire des Postes : Mouillesaux et Bron."

Mais de quelle autorité émanait cette initiative ? Celle-ci était certainement locale, le décret de la Convention cité ci-dessous le montre.

Mais encore ? Les recherches effectuées il y a une vingtaine d'années avec notre regretté ami René Renollaud, ont fait apparaître que les registres communaux font seulement état de cette appellation nouvelle en août 1792, ce qui laisse supposer que le changement de nom de la ville aurait été décidé tant de suite après l'abolition de la royauté le 10 août 1792.

Si ce n'est pas la commune, on peut mettre en cause, soit le Conseil de District, soit le Conseil du département, ces assemblées siègeant alors à Fontenay, mais leurs registres n'ont pu être retrouvés.

Par ailleurs, la Convention prit le 3 février 1793 le décret suivant :
"La Convention Nationale, sur la motion d'un de ses membres, décrète que la ville de Fontenai-le-Comte, chef-lieu du département de la Vendée, s'appellera désormais Fontenai-le-Peuple".

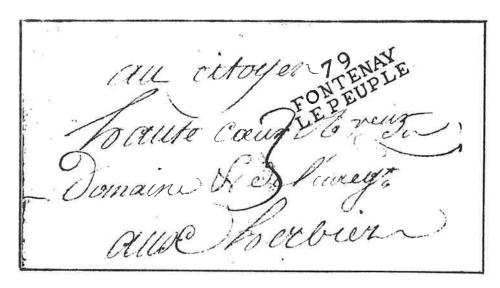
Ce qui provoqua bien sûr la confection d'un nouveau tampon, mais sa marque postale n'est connue qu'à partir de novembre 1793, ce qui révèle un décalage important par rapport à la date du décret.

FONTENAY LEPEUPLE

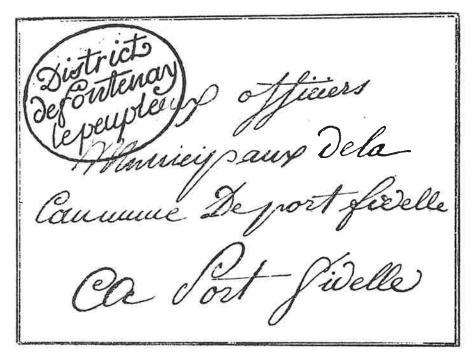
Of of Streeting Dela-forthe and
tetting de foujauges actuellement

of fontenan refugele

En 1801, un nouveau tampon fit son apparition, mais gravé sur trois liques, ce qui facilitait sans doute son utilisation.



Parfois, le District de Fontenay-le-Peuple utilisa son cachet administratif comme marque de franchise, ce qui n'était certes pas réglementaire, mais comme dans ces périodes d'exception que furent les guerres de Vendée, ce fait n'attira guère l'attention.

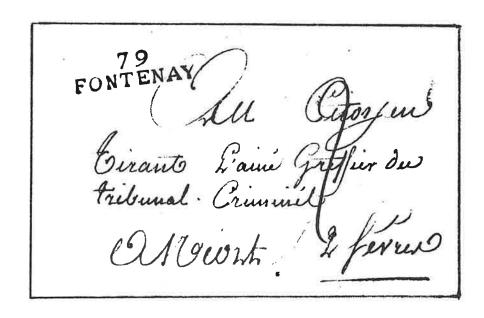


Lettre datée du 21 frimaire an III (11 décembre 1794)

LE CONSULAT ET L'EMPIRE

Sous le Consulat, une politique d'apaisement fut mise en vigueur et, par un arrêté du 9 fructidor an IX (27 août 1801), la ville de Fontenay-le-Peuple prit le nom de Fontenay qui persista durant tout le Premier Empire.

Le tampon postal devint donc :



LA PREMIERE RESTAURATION

La fortune des armes contraire à Napoléon 1er l'obligea à abdiquer le 6 avril 1814 et à s'exiler à l'Ile d'Elbe.

A l'avènement de la Première Restauration, une ordonnance du roi, datée du 8 juillet 1814, stipulait que les communes ayant changé l'ancien nom qu'elles portaient antérieurement à 1790 et qui ont conservé une nouvelle dénomination, reprendront leur nom initial;

Fontenay redevint Fontenay-le-Comte.

Un tampon postal consacra cette décision :



LES CENT JOURS

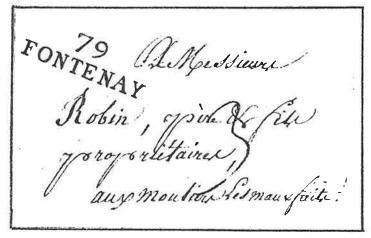
Mais un évènement imprévu vint perturber le cours de la monarchie. En effet, le 26 février 1815, l'Empereur ayant quitté sa retraite débarqua en France et marcha sur Paris.

Cette période dite des "Cent Jours" se concrétisa dans le domaine pos-

tal par un décret impérial en date du 14 avril 1815 qui, annulant les dispositions de l'ordonnance de juillet précédent, précisait notamment que les communes conserveraient les noms qu'elles avaient au 1er avril 1814.

Fontenay-le-Comte reprit donc celui de Fontenay.

Vite on se réadapta, mais le tampon en usage sous le 1er Empire avait été égaré ou plus vraisemblablement détruit au moment du retour des Bourbons ; on le copia à peu près et on vit apparaître :

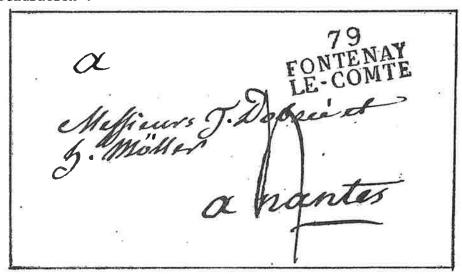


Cette nouvelle marque postale se distingue facilement de celle de 1802 - 1814 par ses caractères qui sont plus grands.

LA SECONDE RESTAURATION

Après la défaite de Waterloo, la Seconde Restauration fit table rase du décret impérial du 14 avril 1815, et une décision ministérielle en date du 10 juillet 1815 fit cesser les appellations "révolutionnaires" et ordonna le retour aux anciens noms.

A-t-on été plus prudent cette fois ? Toujours est-il que la marque postale apposée sur les lettres ne présente aucune différence avec celle de la Première Restauration :



Ce tampon sera utilisé jusqu'en 1824, date à laquelle il sera remplacé par un nouveau qui durera jusqu'en 1830 :

Moonsieur Moonsieur Moonsieur Moonsieur Girant pères licenie - arout,

LA MONARCHIE DE JUILLET

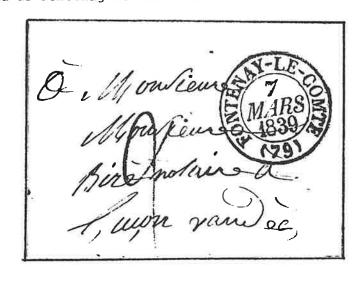
Les marques postales se bornaient alors à indiquer le point de départ de la correspondance, sans autres précision. Cette lacune pouvait être une source de difficultés, tant pour l'expéditeur que pour le destinataire en cas, notamment, de délais à respecter.

L'administration des Postes se préoccupait de cette question et envisageait de faire indiquer sur les lettres leur date exacte de départ.

La Monarchie de Juillet, qui n'était pour rien dans cette affaire, vit apparaître des cachets de forme circulaire, sur lesquels on pouvait lire, outre la date de départ, le nom du bureau de direction où la lettre avait été postée.

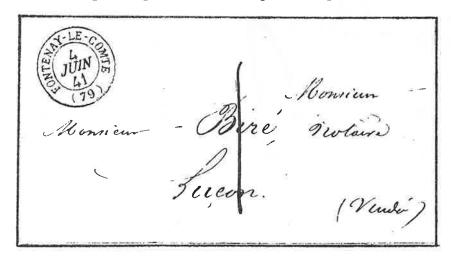
L'année 1830, voit donc cesser l'emploi des tampons postaux linéaires et apparaître celui des timbres à date, plus communément appelés cachets à date.

Le bureau de Fontenay-le-Comte fut ainsi doté de ce nouveau cachet :



Vers 1841, ce cachet qui était encombrant, fut remplacé par un autre d'un diamètre plus réduit. Il eut une longue vie car il fut utilisé au-delà de

l'apparition du timbre-poste qui termine la période que nous avons voulu évoquer.



Signalons qu'en 1848, à l'avènement de la Deuxième République, on trouve des lettres datées de Fontenay-le-Peuple.

A notre connaissance, cette appellation n'eut aucune consécration officielle et aucun cachet postal n'est connu.

Dans cette étude, nous n'avons évoqué que les tampons concernant les lettres adressées en "port dû", c'est-à-dire celles correspondant aux usages les plus communs ; car il était de bon ton, en effet, que le port fut payé par la personne à qui elles étaient adressées.

Cependant, pour les lettres envoyées à des administrations, à des hommes de loi, les destinataires n'acceptaient guère de payer le port à l'arrivée, c'était donc l'expéditeur qui l'acquittait. Le montant de la taxe perçue était indiqué au dos de la lettre, et le bureau d'origine faisait était de ce payement, d'abord par une mention manuscrite (port payé, franc, franche...),

paraphe et mention "franc" apposés
par/le directeur ou un commis.

The celest ourseurs

Par lan

Pour Bue Jee Camette D

O Barie

Lettre datée de Fontenay le 21 mai 1742

puis par les deux lettres P.P. (port payé) encadrant le numéro du département sur les tampons postaux.

A Fontenay-le-Comte, on ne connaît aucune marque postale frappée au tampon sous l'Ancien Régime.

Voici donc les marques de port payé actuellement connues :

	P.79	9.P. IAY L.(]TE	
C.A.		M.	vulu	ius
Montium	de	1 Sead	rega	n
due de l			the.	L
1609,	Sit	ris		•
-2				=

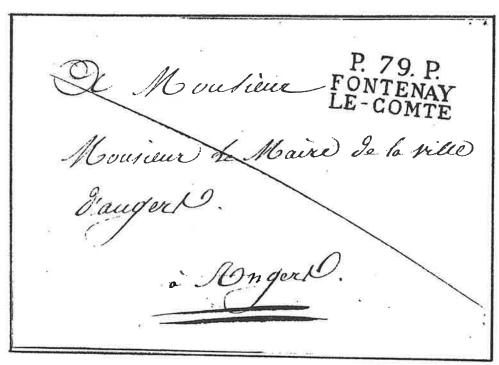
vu en 1792

	an	Pi	loyen		
F ΩN'	P.7	79.P			
offile	. //	LEP	e en	Ja.	
mui		0	×		
0	i Ci	lina	V.	13	un ou .

vu de 1794 à 1801

P.79.P. FONTENAY itayeus
Maire de la Ville de Valencieme Département du Mord.
a Valenciennes

vu de 1803 à 1815



vu de 1815 à 1831

Peut-être verrons-nous un jour la marque de port payé de Fontenay-sur-Vendée ? Tout est possible en marcophilie.

Une troisième catégorie de marques postales doit être signalées, celle des "déboursés".

Le port étant généralement payé par le destinataire, chaque lettre faisait l'objet d'une écriture comptable.

Lorsque le bureau destinataire ne pouvait encaisser la taxe (refus de l'envoi, décès, adresse erronée, changement de domicile,...), il renvoyait la lettre à l'expéditeur, ou l'expédiait vers sa nouvelle destination.

Il y avait ainsi un transfert de créance qui constituait l'opération dite de "déboursé".

Le bureau apposait alors, au dos de la lettre, une marque particulière correspondante à cette situation.

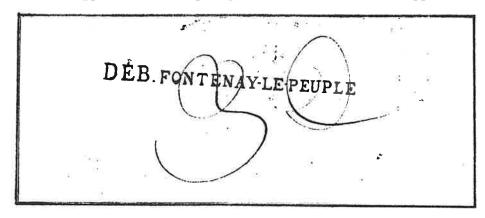
A Fontenay-le-Comte, une inscription manuscrite de cette nature a été vue sur une lettre datée du 27 juillet 1782 ; elle se présente ainsi :

2. réportuse le Comte

Une marque de même facture, mais de tournure révolutionnaire, a été apposée sur une lettre datée de prairial an II (mai - juin 1794).

D. B. de fonteurs legente

Vers 1796, apparaît un tampon postal qui donne la frappe ci-dessous :



Il a duré jusqu'à la Restauration, qui vit alors une nouvelle empreinte conforme à l'appellation de l'époque :



Elle est connue de 1814 à 1831.

A partir de 1830, lors de la mise en service des cachets à date, ces tampons de port payé et de déboursé furent retirés des bureaux de poste.

La notion de port payé fut alors marquée sur les lettres par un petit cachet qui se présente ainsi :



alors que le montant de la taxe à réclamer l'était au moyen de chiffres taxe, identiques pour tous les bureaux.

Quant aux opération de déboursé, elles furent supprimées vers 1832.

Nous voici arrivé au terme de cette étude qui n'a point la prétention d'être complète.

En effet, Fontenay-le-Comte, qui avait une activité administrative et commerciale importante, voyait partir de son bureau de poste un nombre élevé de correspondances; mais faute de documents, des éclaircissements font défaut, notamment dans les périodes troublées qui n'épargnèrent guère la cité.

Maurice BRUNO

AVIS IMPORTANT

Les collectionneurs de cartes postales sont informés que, après 2 mois d'expérience, une certaine incompatibilité apparait en ce qui concerne les réunions communes philatéliques et cartophiles.

Aussi, il semble souhaitable de réunir mensuellement les cartophiles à des dates différentes de celles retenues pour les philatélistes, ces dernières demeurant inchangées. Les amateurs de cartes postales se retrouveront donc, toujours à 20 h.30, rue de Bretagne, les :

- jeudi 17 mars
- jeudi 21 avril
- jeudi 19 mai
- jeudi 16 juin
- jeudi 7 juillet

- jeudi 15 septembre
- jeudi 13 octobre
- jeudi 17 novembre
- jeudi 8 décembre



Bien entendu, les philatélistes et les cartophiles peuvent assister, sans aucun problème, à leurs réunions réciproques....

Le Président.

CALENDRIER DES REUNIONS -ANNEE 1983

ADULTES

(20h.30-Cité de Bretagne)

-Joudi & Janvior

Woudi 3 Férries

-doudi-3-Mapa-

Jaudi 7 Avril

Jeudi 5 Mai Jeudi 2 Juin

Dendi S Juiu

Jeudi 30 Juin

Jeudi B Septembre

Jaudi 8 Octobra

Jaudi 3 Novembre

Dimanche II Décembre - 9 h.30 Assemblée Générals

JEUNES

IO h. 30 -cité de Bretagne

Janvior-	Dimencha		
Tévrier	Dimenche	_ 6	20
Mars	- Dimanche	-	20
Avril	- Dimanche	IO	24
Mai	- Dimanche	8	29
Juin	- Dimanche	5	19
Septembr e	- Dimanche	II	25
Octobre	- Dimanche	2	16
Novembre	- Dimanche	6	20
Décembre	- Dimanche	Λ	to







Shilatélie.

G. Dupuis

ACHAT & VENTE

TIMBRES, CARTES POSTALES, MONNAIES

MATÉRIEL PHILATÉLIQUE

Dépositaire des marques

LEUCHTTURM

SAFE

LINDER

YVERT

TEL. (40) 20.45.71 R C. A 310 695 705

2 RUE DES DEUX PONTS 44000 NANTES



TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS

> BIERES CHARBONS FUEL BOIS VINS

E" Marcel BARREAU

85 - LA ROCHE-SUR-YON

C. C. P. Nontos 1778-39

T41. 37.10.18



PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

POMPIDOU

La Roche-sur-Yon Tél.: 37.26.47

ETS BIRON s. a.

ORTHOPEDISTES

26 à 30, r. Président de Gaulle 85000 LA ROCHE SUR YON

Telephone: (51) 37.07.72

Fournisseurs agreés des Ministères Caisses Maladies

Centres d'Appareillages

FABRICANTS de : Chaussures orthopédiques et sur masures Semellos correctrices.

Ceintures et corsets médicaux sur mesures
Chaussures médicales et Thérapeutiques

VENTE ou LOCATION de : Tous materiels pour blesses et handi-

MICHEL

BLOT

Chemisier - Habilleur

14, rue du Maréchal Joffre

85000 LA ROCHE SUR YON

Tél: 37.03.95

"Aux Ciseaux d'Argent"

ORFÈVRERIE - INOX ARTICLES DE TABLE - CADEAUX - GADGETS ATELIER DE RÉPARATION, D'AIGUISAGE CISEAUX, COUTEAUX

GRELARD

5 rue des Halles - LA ROCHE-SUR-YON - 2 37.19.87

SI VOUS AVEZ DES PROBLEMES:

étanchéité, isolation des façades

tél: (51) 37.36.80

274. Rte des Sables la Roche s/Yon

SMS. (84) 98,827,86

BEAUTE

COIFFURE

MANUCURE

SOINS DES

CHEVEUX



HOMMES - DAMES

Tel : 94.02.66

7, Place Dugest Matifeux 85600 MONTAIGU



205...

UN SACRE NUMERO

ABC DU COLLECTIONNEUR DE CARTES POSTALES

Lorsqu'il fut question de créer un club cartophilique à LA ROCHE-SUR-YON, la solution de sagesse adoptée fut celle de fonder une section au sein de l'Amicale Philatélique existante. Ceci permettait en effet de bénéficier de structures déjà en place, d'un local et d'un réservoir naturel de futurs collectionneurs, car il est notoire que, si les adeptes de la carte postale viennent parfois d'horizons différents (ce qui est mon cas), beaucoup étaient et sont encore des philatélistes. Le carré MARIGNY à PARIS en est, entre autres, la preuve concrète.

Ceci, d'ailleurs, n'aliène en rien les possibilités futures et différentes, si l'on s'aperçoit pour des raisons de volume par exemple, qu'il faut envisager une autre formule dans les années à venir.

Merci donc au Président PAUVERT et à tous les membres de l'Amicale Philatélique yonnaise d'avoir bien voulu accueillir la poignée de collectionneurs de cartes qui, un jour ou l'autre, deviendront, je l'espère, une légion.

Pour concrétiser donc notre appartenance entière à cette amicale, il m'a été demandé de bien vouloir fournir pour le bulletin qui, je le sais, est apprécié même à l'extérieur de notre ville, une rubrique consacrée à la carte postale.

Pour la raison citée plus haut, il m'a semblé intéressant, pour le premier de ces articles, de prendre le problème à la base (nous avons tous été des débutants). Que nous soyions des anciens d'un jour, d'un an ou de dix ans, nous avons tous été ravis d'apprendre, d'une plus ancien que nous, certaines connaissances de base qui servent ensuite très fréquemment.

Que les cartephiles avertis ne m'en veuillent donc pas de leur rappeler des notions qui, pour eux, sont bien souvent des évidences.

La première question qui semble intriguer les "non encore inities" est celle de l'ancienneté d'une carte postale et de la possibilité de déceler les rééditions postérieures du premier tirage, étant entendu que celles-ci, datant de 1920 par exemple, (pour un cliché qui s'était bien vendu au préalable) sont toujours des cartes postales "anciennes". Mais leur valeur en est moindre et parfois dans des proportions importantes.

Il faut aussi savoir que, si on trouve des ancêtres de cartes postales du temps de la monarchie, celles-ci ne se présentent évidemment pas comme celles que nous connaissons. Leur usage en était choquant à l'époque où on scellait de cire les correspondances, ces cartes se transportant à découvert aux yeux de tous. Elle ne font pas partie, à proprement parler, de la carte postale ancienne qui figure dans nos collections.

Par contre, la véritable histoire de la carte postale commence en 1865 et, surtout, en 1869, date à laquelle la première carte officielle est éditée en ALTRICHE à la suite de la proposition d'un nommé Docteur HERMANN.

Mais c'est en 1870 que son usage apparaît en FRANCE, sous l'occupation allemande, facilité par le fait que celle-ci existait déjà en ALLEMAGNE et que la censure pouvait s'exercer facilement. Les cartes des français donnant des nouvelles à leurs familles ne devaient évidemment comporter aucune notion de stratégie militaire préjudiciable aux occupants.

Le blocus de PARIS amena l'administration des Postes à créer trois types de cartes:

- la carte postale qui est un simple carton de 11cm sur 7cm et de trois grammes maximum que chacun pouvait découper dans ce matériau, dans la mesure ou il répondait à ces normes (adresse d'un côté, correspondance de l'autre),
- la carte-dépêche par ballon, monté ou non
- la carte-dépêche-réponse éditée par les Postes à la suite du décret du 10 novembre 1870.

Ensuite, tout va assez vite. Nous ne nous attarderons pas sur les évolutions de ces cartes sinon pour signaler une curiosité: le libraire BESNARDEAU, de SILLE LE GUILLAUME, se dit à cette époque l'inventeur de la carte postale prétendant en avoir tiré des dizaines de milliers. Or on n'en a jamais retrouvé ayant circulé, les seules que l'on connaisse pourraient en fait être postérieures et dater de 1900.

En 1873, la première carte française officielle consécutive à la loi du 20.12.1972 fut mise en vente le 15.01.1873. Tous les philatélistes la connaissent (fig. 1). De très rares cartes postales illustrées existaient déjà à cette époque.



La carte qui fait ensuite date dans l'histoire est la fameuse "LIBONIS" éditée en 1889 à l'occasion de l'exposition universelle. Elle représente la Tour EIFFEL, fut gravée par LIBONIS -d'où son nom- et imprimée sur place au premier étage de cette Tour par l'imprimerie temporaire du Figaro. Plusieurs types différents existent: Tour Eiffel au nuage, Tour Eiffel au soleil... Elles connurent du succès surtout auprès des étrangers et sont devenus fort rares en particulier avec l'oblitération de 1889.

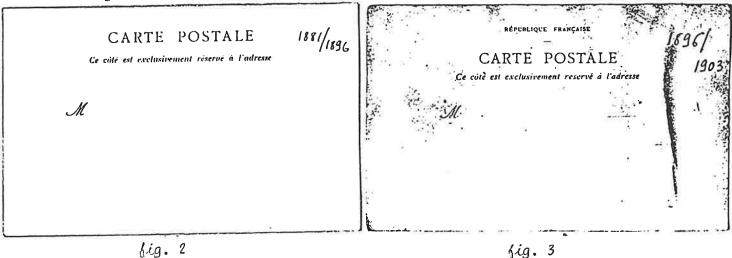
C'est vraiment le grand départ de ce qu'on appelle la "carte postale ancienne" qui connaîtra son âge d'or de 1900 à 1920.

-:-:-:-:-

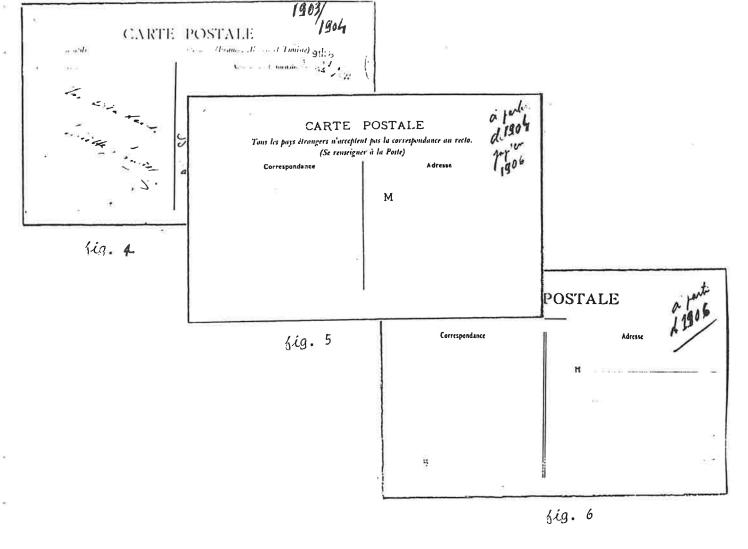
Après ce bref historique très incomplet mais qui peut être approfondi si certains le souhaitent (CF bibliographie), passons au deuxième volet de notre article, la façon de dater les cartes postales tant à partir du verso que du recto:

DATER UNE CARTE A PARTIR DU VERSO

Disons tout de suite qu'est appelé verso, contrairement à autrefois, le côté où figure l'adresse et l'affranchissement. C'est le terme que nous retiendrons désormais. Il existe là une date charnière, l'année 1903. Avant cette date la partie réservée à l'adresse couvrait la totalité du verso et n'était pas divisée en deux (fig. 2). La correspondance est alors écrite au recto, sur ou à côté de l'image.



Après 1903, le recto (qui était à l'époque appelé verso, comme indiqué ci-dessus) est divisé en deux parties séparées par un ou deux traits verticaux (fig. 4, 5 et 6).



Une fois cette notion bien comprise et admise, il est encore possible de distinguer, dans ces deux catégories, des sous-familles qui permettent de dater de façon encore plus précise les cartes postales anciennes et ce, avec les réserves d'usage dûes au fait que l'application des mesures décidées par l'Administration demandait parfois un certain laps de temps consécutif aux facultés d'adaptation des imprimeurs et aux stocks en cours chez eux au moment de la décision administrative.

Avant 1903, on peut distinguer encore trois sous-familles:

- A/ de 1878 à 1881,

- B/ de 1881 à 1903, (voir figures 1 et 2),

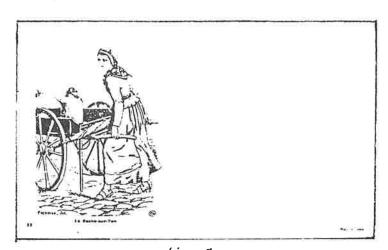
- C/ avec encore une nuance possible à partir de 1896 (mention "République Française", fig. 3).

Il faut signaler au passage la possibilité d'affranchir au recto dès 1902, ce qui était interdit auparavant.

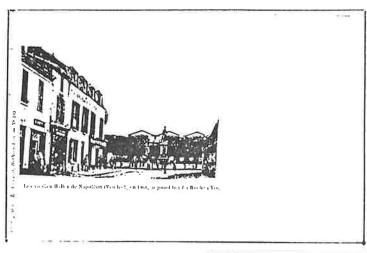
Après 1903, pour donner satisfaction aux collectionneurs nombreux à l'époque, le verso est partagé en deux de façon à ce que la correspondance y figure. Elle ne dénaturera pas la photo autour de laquelle on écrivait un peu dans tous les sens (fig. 9). C'est l'objet de la réforme TROUILLOT - (1er décembre 1903). Là encore trois sous-familles (fig. 4, 5 et 6).

DATER UNE CARTE A PARTIR DU RECTO (CÔTÉ IMAGE)

Il est bien entendu que nous ne nous intéressons ici qu'aux cartes illustrées et non aux précurseurs d'avant 1873. A partir de cette date, l'illustration commence à agrémenter la carte postale et la grandeur de l'image croît au fil des ans, ce qui permet de dire que plus l'illustration est petite, plus la carte est ancienne, et inversement. L'illustration grandit avec la vogue des cartes postales pour atteindre enfin la pleine page (cf. illustrations 7,8, 9, 10, 11, 12).



sig. 7



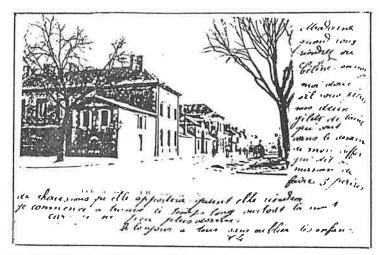


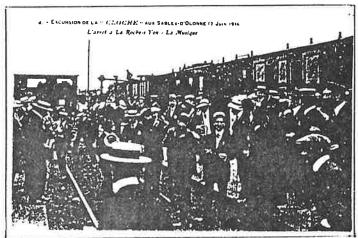
fig. 8



fig. 9



fig. 10



big. 11

fig. 12

Pour terminer, nous parlerons du célèbre DOS VERT qui est entouré lui aussi d'une certaine légende.

Le verso vert ne signifie pas systématiquement retirage. En effet certains beau "DOS VERTS" satinés sont du début du siècle ; les autres rugueux, mats, souvent granuleux au toucher sont d'après 1914, époque à laquelle on utilisa des cartons de plus mauvaise qualité contrairement aux cartes du début du siècle faites de trois couches de papier et carton accolés, ce qui est un critère d'ancienneté. Les cartes décollées perdent certes de leur valeur mais apportent un gage de sincérité.

Enfin, le tableau ci-dessous vous permettra, sans aucun doute, de vous y retrouver facilement.

DOS	NON SEPARE	200 - 200 - 200 - 200 - 200			DOS SEPARE	
1878/1881	1881/1896	1896/1903	1903	1903/1904	1904/1906	Après 1906
Côté réservé exclusivement à l'adresse		Adjonction de la mention REPUBLIQUE FRANCAISE	DATE	Mention: A utiliser seulement dans le service interieur (France, Algérie, Tunisie). Réforme TROUILLOT	de la men- tion précé- dente : remplacée par : tous les pays étrangers n'acceptant pas la cor- respondance	Suppression de la mention précédente.

Espérant que ce premier article aura répondu à certaines de vos questions, nous pourrons dans les prochaines occasions aborder des sujets tels que le matériel nécessaire pour une collection de cartes postales- Quel thème de collection choisir? La collection générale - la collection thématique - la collection régionale - ou encore la collection de sa ville, etc... sans oublier, si vous le souhaitez, la reproduction éventuelle de certaines séries comptant parmi les clichés les plus intéressants de notre cartophilie départementale.

Gérard POMPIDOU

BIBLIOGRAPHIE.

P.S. Ces divers renseignements sont puisés certes en partie dans mes connaissances, mais surtout dans les Neudin de 1975 à 1983 ainsi que dans le numéro hors série du "Collectionneur Français" intitulé "le Guide pratique de la carte postale" par Yves DI MARIA.



- RESERVEZ VOS ACHATS
 A NOS AIMABLES ANNONCEURS.
- FAITES-VOUS CONNAITRE D'EUX...
- VOUS NOUS AIDEREZ POUR L'AVENIR!

MERCI!

HISTOIRE ET PHILATELIE 1848 - 1875

La naissance du timbre-poste m'a toujours posé des problèmes : les timbres sont dentelés... ou non dentelés, on y trouve des Cérès... ou des Napo-léon, ces derniers sont laurés... ou non laurés. Bref de quoi perdre mon latin ou le peu qui m'en reste. Aussi, pour simplifier la chose, m'a-t-il semblé utile de faire un tableau pour trouver facilement le numéro du timbre recherché; mais auparavant il est bon de tracer un bref historique de la naissance du timbre et de ses premières années.

Comme chacun sait, autrefois le port de la lettre était payé par le destinataire, ce qui entraînait de la comptabilité, des mouvements d'argent et surtout beaucoup de paperasses. Afin de parer à ces inconvénients, l'Assemblée Nationale autorisa, après le succès de Sir Rowland Hill "in England", par la loi du 24 août 1848, l'Administration des Postes à créer une vignette dont l'apposition sur une lettre constituerait le paiement du transport de celle-ci. Cette façon de faire permettait de faciliter la comptabilité et d'éviter, non seulement les erreurs, mais aussi le refus du destinataire d'acquitter la taxe à l'arrivée, ce qui était loin d'être négligeable.

Mais quelle était la situation politique en France en 1848 ? L'immobilisme du gouvernement de Louis-Philippe, (celui-ci est démoralisé par la mort de son fils aîné), l'inertie de Guizot, les scandales exploités par l'opposition, aboutirent à la guerre civile de février qui voit, le 23, l'abdication de Louis-Philippe, dernier roi des Français, et, deux jours plus tard, la proclamation de la République par Lamartine... Le 4 mai l'Assemblée Constituante est élue au suffrage universel et vote, le 24 août 1848, la loi de création du timbre-poste. Le sujet choisi est une allégorie de Cérès, déesse des moissons.

La nouvelle constitution est proclamée le 12 novembre et le Prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon 1er, est élu Président de la République Française pour deux ans. Il sera d'ailleurs l'unique Président de la Deuxième République Française.

Le sujet du timbre, déjà choisi, ne sera pas modifié et la première série de timbres-poste français, à l'effigie de Cérès, verra le jour le 1er janvier 1849.

Le Prince-Président ne s'entend pas avec les députés, il dissout la Chambre et envoie en exil quelques-uns de ses membres, dont Victor Hugo; c'est le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Le 22 décembre, le Prince-Président est élu pour dix ans.

La loi du 3 janvier 1852 prescrit le changement de l'effigie de Cérès par celle du Prince Louis-Napoléon Bonaparte, Président de la République Française.

Seules deux valeurs verront le jour : les 25 et 10 centimes. C'est la série Présidence.

Le 21 novembre 1852, un plébiscite approuva le coup d'Etat et la nouvelle constitution créant ainsi le second Empire qui fit du Prince-Président l'Empereur Napoléon III.

Le rétablissement de l'Empire entraînera la modification de la légende des timbres-poste qui de REPUB.FRANC. deviendra EMPIRE FRANC. sans que l'effigie en soit modifiée pour cela. Cette série voit le jour à partir de 1853.

La difficulté de séparer les timbres (qui ne sont pas dentelés) à l'aide de ciseaux "qui ne coupent pas" ou "qui sont tombés sur la pointe" donne l'idée à la Maison Susse, papetiers à Paris, de proposer au public de perforer des feuilles de timbres afin d'en faciliter l'emploi. L'Administration des Postes reprend cette idée et fait perforer les timbres de la série en cours. Elle obtient ainsi une série à l'effigie de Napoléon III, dentelée. C'est la première série dentelée de France.

L'ascension de Napoléon III continue ; en 1859 c'est la campagne d'Italie où l'Empereur est allé aider le Roi de Sardaigne Victor-Emmanuel à devenir le seul maître de l'Italie; celui-ci pour le remercier donne à la France le Comté de Nice et la Savoie. Napoléon III est à l'apogée de sa gloire et le 7 juin 1861 il est décidé de faire figurer sur son effigie la couronne de lauriers des Empereurs romains. C'est la série laurée qui prendra fin avec le règne de Napoléon III à la défaite de Sedan.

BISMARCK, qui veut unifier l'Allemagne, amène Napoléon III à déclarer la guerre à la Prusse le 17 juillet 1870. Le prétexte est l'offre du Trône d'Espagne au Prince Léopold de Hohenzollern et le motif, la dépêche d'Ems. Devant l'inégalité des forces, l'Alsace et la Lorraine sont envahies dès le mois d'août, Napoléon III se porte au secours de Bazaine encerclé dans Metz, mais est fait prisonnier à Sedan et le dernier Empereur des Français est contraint de capituler le 2 septembre 1870. L'avance rapide de l'armée allemande désorganise la poste dans les régions occupées, des timbres sont imprimés à Berlin; dits d'Alsace-Lorraine, ils n'entrent pas dans le cadre de cet article et sont d'ailleurs traités à part dans les catalogues.

Aussitôt que fut connu le désastre de Sedan les républicains déclarèrent l'Empire déchu et proclamèrent la République le 4 septembre 1870. Napoléon III, prisonnier et malade, est exilé en Grande Bretagne où il mourra, moins de deux ans plus tard, le 9 janvier 1873.

Dès le 5 septembre 1870, la décision est prise de remettre l'effigie de Cérès sur les timbres-poste, mais le temps nécessaire pour réaliser ce tirage ne permit pas leur mise en service avant le mois d'octobre, l'avance allemande avait été si rapide que le 17 septembre Paris est encerclé et l'Administration ne peut distibuer ces timbres dans les bureaux de province avant la capitulation de Paris et la signature de l'armistice le 28 janvier 1871. C'est l'émission "du Siège de Paris".

C'est pendant cette période que l'Administration des Postes se sert de ballons pour acheminer le courrier de la capitale encerclée vers la province. Gambetta lui-même utilise le ballon "Armand Barbès" le 7 octobre 1870 pour rejoindre le gouvernement réfugié d'abord à Tours puis à Bordeaux. C'est également pendant cette période que fut tenté le transport du courrier de la province vers Paris à l'aide de boîtes métalliques, appelées "Boules de Moulins", centralisées à Moulins dans l'Allier et mises à l'eau près de Melun.

Les bureaux de province n'étant plus approvisionnés par Paris, le gouvernement décida de faire réaliser une émission provisoire de timbres-poste par l'Atelier de la Monnaie de Bordeaux. Neuf valeurs furent imprimées, c'est l'Emission de Bordeaux, àl'effigie de Cérès, dernière émission française non dentelée. De la proclamation de la République n'est sortie qu'une organisation provisoire et l'Assemblée Nationale n'est élue, en fait, le 8 février 1871, que pour nommer Thiers "Président du Pouvoir Exécutif de la République Française" et permettre à celui-ci de signer les accords de paix. Le 10 mars, l'Assemblée, en majorité royaliste, quitte Bordeaux pour Versailles au lieu de Paris. Le peuple parisien, républicain, traumatisé par la défaite de Sedan et le siège de Paris, craignant pour l'abolition de la République, se soulève le 18 mars 1871 et se proclame "Maître de la Commune de Paris". Thiers et l'Assemblée Nationale envoyèrent l'armée pour reprendre Paris. La guerre civile devait durer deux mois pendant lesquels les principaux monuments de Paris furent incendiés et le 27 mai 1871 c'est la chute de la dernière barricade et la fin de la Commune.

Après la guerre de 1870 et la Commune, l'atelier de fabrication des timbres-poste est complètement désorganisé; de plus, la loi du 24 août 1871 augmente les tarifs postaux, il faut donc songer à de nouveaux tirages de timbres-poste. C'est l'effigie de Cérès de 1849 qui est reprise avec de nouvelles valeurs que l'on peut diviser en trois catégories : le première comprend les quatre grands chiffres réservés aux petites valeurs des imprimés et des journaux ; la seconde avec trois valeurs en petits chiffres pour les cartes postales et les lettres, ceux-ci, jugés peu lisibles, sont regravés et donnent ainsi naissance à une troisième catégorie de quatre valeurs : les gros chiffres.

L'Assemblée Nationale de majorité royaliste, veut rétablir le Trône avec le Comte de Chambord, petit-fils de Charles X, celui-ci refuse le drapeau tricolore et veut reprendre le drapeau blanc de la monarchie. L'Assemblée Nationale se décide alors à voter la Constitution de 1875 qui organise définitivement la République.

C'est à partir de 1876 que les timbres devinrent "SAGE".

René CARSAC.

BIBLIOGRAPHIE : Catalogue Spécialisé Yvert 1975.

Catalogue Fédéral 1982.

Quid 1982.

Histoire de France, O. Aubry 1956.

49 - 1876
_

1849 - CERES - non dentelés	REPUB. FRANC.

1852 - NAPOLEON - non dent. REPUB.FRANC. Présidence. 1853 - NAPOLEON - non dent. EMPIRE FRANC.

1862 - idem - dentelés

1863 - idem - lauré 39.

1870 - CERES - dentelés Siège de Paris.

Emission de Bordea 1870 - CERES - non dent.

Petits chiffres Grands chiffres Gros chiffres 1871 - CERES - dentelés

-	and a	200	
5 F.	viol.		
1 F.	Carm.	no	verm.
3 08	roug.	no	rose
o 07	oran.		
30 ·c	marr.	no	brun
25 c	pleu		
20 c	bleu		
20 c	noir		
15 c	bist.		7.00
c 15 c 15 c	vert		
10 c	bist.	no	prun
5 c	vert	no	v/ja.
o 7	gris		
2 G	ron/	brun	
٦ د	ver/	olive	

Création du timbre-poste, proclamation de la II ème république, le prince Napoléon élu président.

		nº Yvert	rt 1	2	6	4	2	6.7	
			6			10			
D	The state of	O D	<u> </u>						

Second Empire, Napoleon 111 empereur.

7		12	13		14	15	16	17	18	
19		20	K		22		23	24		

Succès de la campagne d'Italie, rattachement de Nice et de la Savoie à la France.

	75	7	<u>-</u>	62	82	7.7	92
33	32	5	200	22	733	27	27.

Guerre de 1870, defaite de Sedan, chute de Napoléon 111, Faris encercle.

36			37		38		
		-					

Emission du gouvernement replié à Bordeaux.

67
87
<i>L</i> 7
77 72 76
73
77
41
07
39
aux

Situation normalisée, reprise du type Cérès.

	WINDS II	oromit state
		57
		95
	9	
	59	55
	58	54
53		
52		
51		
50		

En I627, la simplicité du tarif qui ne comprenait que quatre routes ne pouvait que difficilement s'adapter à la progression constante des communications postales. Ce tarif, si modique qu'il fût, ne s'accommodait guère avec la coutume qui voulait que le bureau expéditeur indiquât lui-même sur l'adresse le montant du port à payer par le destinataire, coutume que les dispositions impératives du réglement n'avaient point fait abandonner.

Il en était de même à l'étranger . Une lettre de CERVANTES , en 1605, raconte qu'étant à VALLADOLID, sa nièce, en son absence, accepta de recevoir une lettre et d'en payer le port en prétendant qu'il était bon de dépenser de l'argent en trois occasions : faire l'aumône, régler un médecin et payer le port des lettres qui, si elles viennent d'un ami, peuvent donner de bons conseils, et si elles viennent d'un ennemi, informent de ce qu'il pense. La lettre , dit CERVANTES, contenait un mauvais sonnet où il était mal parlé de DON QUICHOTTE. "Ce qui me reste sur le coeur, ajouta-t'il,c' est le réal déboursé et ,dès lors, je pris la résolution de ne plus accepter une lettre en port dû."

Ce texte est extrait de " l'Histoire des Postes Françaises" d' E.VAILLE , mais tout aussi intéressante est la page suivante :

PEIRESC demandait à un de ses correspondants ,le 20 Septembre I632, de mettre les livres dans un paquet à part "st faire cotter par dessus que ce ne sont que des livres et essayer à la poste si l'on se voudrait contenter de la taxe proportionnée, à la mode d'Italie". Les "fagots" de livres y sont taxés, la livre pesant, au même prix que l'once des lettres soit à 5 sols le paquet , étant entendu que ces paquets ne sont pas mêlés aux lettres et qu'on ne les fait marcher que lorsque les malles des courriers sont moins remplies.

Qui a dit que le courrier à deux vitesses était de création récente ?

G.A.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les timbres émis en décembre au bénéfice de la Croix-Rouge présentent une curiosité :
 - les timbres émis en feuilles sont dentelés I3 x I3,
 - les timbres émis en carnets, I2 I/2 x I3.
 - Il s'agit donc de deux timbres différents, avec variété.
- Le timbre "Recensement de la Population" émis en 1982 et catalogué sous le nº Yvert 2202, semble devoir faire parler de lui.

 Déjà"le chiffre 7 vert recense

Déjà"le chiffre 7 vert manquant sur la Corse"est mentionné en nº 2202 a; La presse philatélique a parlé d'une variété "sans les chiffres en bleu" qui se négocierait aux alentours de 800 f. l'unité.

Et maintenant " tous les chiffres verts décalés " Que ne va-ton pas trouver sur cette pauvre vignette ? Il est vrai qu'un Recensement est chose bien délicate ! ...

888888888888888888

AIDEZ CEUX QUI NOUS AIDENT



Votre EBENISTE

MEUBLES MOREAU

Fabricant

BELLEVILLE-sur-VIE

Tél.: magasin 41.12.62

fabrique 41.II.I3

VETEMENTS TOUT POUR L'HOMME Abel PAPIN 38, rue Sadi Carnot 85000 LA ROCHE SUR YON Tél. : (51) 05.07.28 OUVERT LE LUNDI APRÈS-MIDI Abel PAPIN 38 , rue Sadi-Carnot du 40 au 62 LA ROCHE-sur-YON MAXIBELL Tél.: 05.07.26 3, rue du Passage

Pour vos lunettes

2 Magasins à votre service

OPTIQUE COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 37.02.89 29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09 LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

POISSONNERIE

85000 La Roche-sur-Yon Tél. (51) 37.44.36

chez ANDRE

> ROCHE SUR YON Tel: 37.11.14

ELECTRICITE GENERALE

CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Jaudi Samedi

BARBOTEAU

anciennement MARIONNEAU

ANTIQUITES

rue Foch (pres du Rex) LA ROCHE S/ YON 161 : 37.08.41

OCCASIONS

HALL D'EXPOSITION

Meuhles régionaux Sièges Bibelots Cartes

TELEVISION -

ELECTRO-MENAGER

ANTENNES TELEVISION

Magasin: 5, Rue Raymond-Poincaré Atelier-Bureaux: 6, Rue Lazare-Carnot LA ROCHE-SUR-YON

Entrée Libre

Tél.: 37-09-19

Vous pensez CADEAUX...

Dites

SESAM'

qui vous propose

ses cadeaux personnalisés

ses gadgets

sas cadeaux d'affaires

SON CHOIX

SES PRIX

M. BARALHE

Mm. CADIOU

15, rue Georges-Clemenceau - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. (51) 37.08.53

PAPETERIE ERT AVIZOU



Fournitures de bureau et philatéliques



Maison du STYLO

Maison des CADEAUX



7 Place Napoléon LA ROCHE sur YON

Tél. (51) 37. 15.94



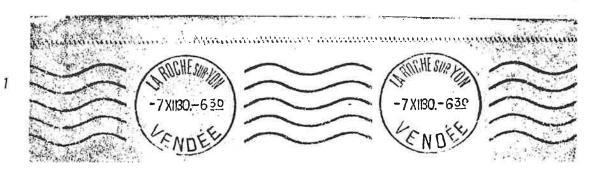
SERVICE APRES-VENTE ASSURE

tėlė Hi-Fi Vidėo radio ėlectro-mėnager

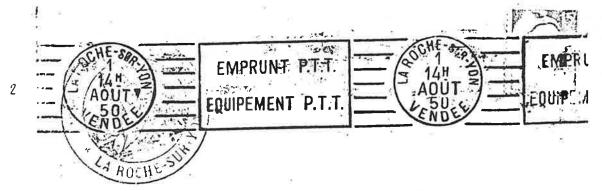
du marché commun

S.Y.D 13. Bd LOUIS BLANC Tél 37 20 59

LES FLAMMES DE LA ROCHE-SUR-YON R.P.

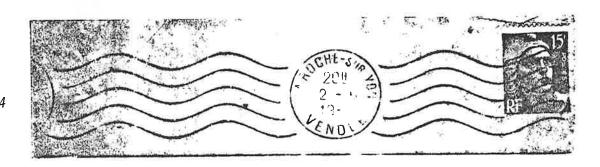


Machine KRAG - Dates observées : 26.10.30 au 24.08.50

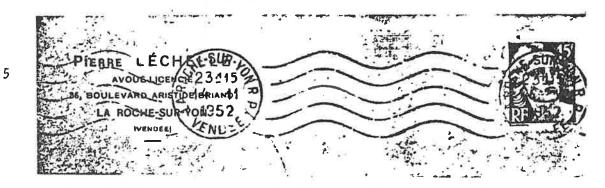


R.B.V. - Dates observées : 30.08.50 au 2.10.50

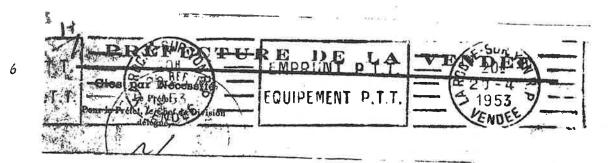
R.B.V. type I (bloc-dateur sur 4 lignes)
5 lignes ondulées. Dates observées : 20.11.50 au 19.04.1951



R.B.V. type II - Dates observées : 2.06.51 au 4.7.52



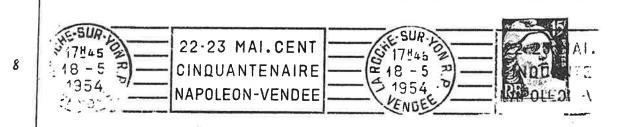
R.B.V. type II. Apparition de R.P. dans le bloc-dateur - Vate observée : 14.11.1952



R.B.V. - Dates observées : 20.04.1953 au 2.06.1953

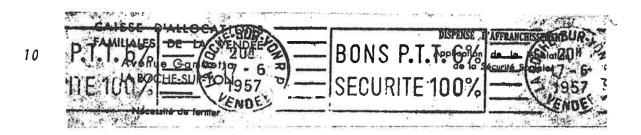
R.B.V. type II - 5 lignes ondulées. Même cliché que n° 5.

7
Date observée : 9.06.1953



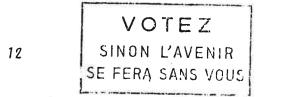
R.B.V. - Dates observées : 13.05.1954 au 20.05.1954

9 R.B.V. Type II - 5 lignes ondulées. Même cliché que n° 5. Dates observées : 3.12.1956 au 5.03.1957



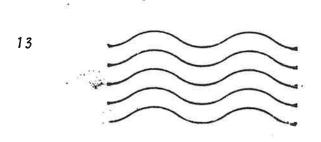
R.B.V. - Dates observées: 17.06.1957 au 24.06.1957

R.B.V. - Type II - 5 lignes ondulées 11 Même cliché que n° 5. Dates observées : 16.09.1957 au 5.03.1958





SECAP - Dates observées : 8.09.1958 au 21.09.1958





SECAP - 5 lignes ondulées - Dates observées : 30.09.1958 au 25.03.1963





SECAP. Dates observées: 2.05.1963 au 20.05.1963

15





SECAP. Dates observées: 30.05.1963 au 7.07.1963

16





SECAP. Dates observées: 31.10.1963 au 25.05.1964

SECAP. Emprunt P.T.T. 5 %. Même cliché que le n° 15.

Dates observées : 15.06.1964 au 2.07.1964

SECAP. Les P.T.T. vous offrent des situations d'avenir.

18 Même cliché que le n° 14.
 Dates observées : 11.09.1964 au 30.11.1964

SECAP. 5 lignes ondulées. Même cliché que le n° 13.

Dates observées : 24.02.1965

EMPRUNT 5.75%

SOUSCRIVEZ



SECAP. Dates observées: 17.04.1965 au 17.05.1965

SECAP. Les P.T.T. vous offrent des situations d'avenir.

Même cliché que le n° 14.

Dates observées : 25.05.1965 au 9.08.1965

1945-1965
XX® ANNIVERSAIRE DE
LA SECURITE SOCIALE

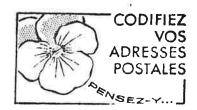


SECAP - Dates observées : 16.10.1965 au 31.12.1965

SECAP - Les P.T.T. vous offrent des situations d'avenir.

Nême cliché que le n° 14.

Dates observées : 14.01.1966 au 10.02.1966





SECAP. Dates observées: 12.03.1966 au 6.05.1966

25





SECAP. Dates observées: 7.05.1966 au 2.06.1966

26





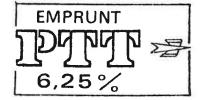
SECAP. Dates observées : 6.06.1966 au 24.10.1966

27





SECAP. Apparition du "85" dans le bloc-dateur Dates observées : 3.11.1966 au 3.04.1967





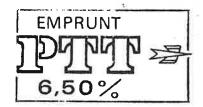
SECAP. Dates observées: 22.04.1967 au 23.05.1967

SECAP. Vendée. Calme du Bocage.

29 Même cliché que le n° 27.

Dates observées : 4.07.1967 au 14.02.1968

30





SECAP. Dates observées: 10.04.1968 au 6.05.1968

SECAP. Vendée. Calme du Bocage.

31 Même cliché que le n° 27.

2000

Dates observées: 20.08.1968 au 13.12.1968

SECAP. Les P.T.T. vous offrent des situations d'avenir.

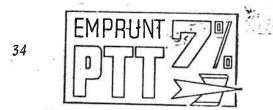
Même cliché que le n° 14 + 85 dans le bloc-dateur.

Dates observées : 9.01.1969 au 18.02.1969

SECAP. Vendée. Calme du Bocage.

33 Même cliché que le n° 27.

Dates observées : 8.04.1969





SECAP. Dates observées: 28.04.1969 au 2.06.1969



35

37



SECAP. Dates observées: 14.10.1969 au 10.11.1969

SECAP. Vendée. Calme du Bocage.

Même cliché que le n° 27.
 Dates observées : 4.12.1969 au 24.02.1970





SECAP. Dates observées : 26.02.1970 au 14.04.1970





SECAP. Dates observées: 6.05.1970 au 7.06.1970

SECAP. Vendée. Calme du Bocage. 39 Même cliché que le n° 37. Dates observées : 1.07.1970

40

43





SECAP. Dates observées: 12.10.1970 au 1.11.1970

SECAP. Vendée. Calme du Bocage.

41 Même cliché que le n° 37.

Dates observées : 1011.1970 au 02.03.1971

SECAP. Emprunt P.T.T. 8,50 %.

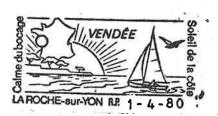
42 Même cliché que le n° 38.

Dates observées : 23.04.1971 au 9.06.1971

SECAP. Vendée. Calme du Bocage. Même cliché que le n° 37. Dates observées : 21.09.1971 au 11.03.1980

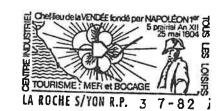


45





SECAP. Type II. Dates observées: 11.03.1980 à fin Juin 1982





SECAP. Type II - Dates observées: 3.7.1982 au

Toutes les dates qui ont été indiquées dans cette étude, ont été vues et vérifiées. Cependant, comme vous avez pu le constater, il y a encore bien des trous à combler. Ce serait donc avec plaisir, que je réparerai les oublis éventuels, et que j'apporterai les rectifications nécessaires.

Alors si vous avez quelques instants "à perdre" fouillez dans vos caisses et vos cartons et transmettez le résultat de vos recherches à M. MOREAU.

Patrice PUAUD.

HARPHIL

PHILATÉLIE - MINÉRAUX CARTOPHILIE -NUMISMATIE

D. HARJANI

17, Rue Thiers - 17000 LA ROCHELLE Tél. (46) 41.05.14

AUTO_ MOTO. BATEAU. SUPER-LOURD

EN TRADITIONNEL OU FORMATION ACCELEREE!

CENTRE

FORMATION ROUTIERE MARIONNEAU

LA ROCHE S/YON TEL: 37.03.89



tous crédits immobiliers

(Résidences Principale et Secondaire)



achat, construction, travaux

5. Place du Théâtre

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone (51) 37,06.86 - 37.32.53

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE - LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 37-13-07

Toutes les Réparations

DROGUERIE - PARFUMERIE

Rue Maréchal-Foch - LA ROCHE-SUR-YON Téléphone: 37-07-76

Peinture - Papiers peints - Verres à vitres Produits chimiques

LIVRAISON A DOMICILE

CASTIES

SPART

tout pour le sport

7, Rue Thiers **ROCHE SUR YON**

VENDEE TRANSMISSION

30, RUE DE LA CHAPELLE

POIRÉ-SUR-VIE

Tél:(5I) 3I 87 30

инининининин

ROULEMENTS COURROIES

CHAINES - FILTRES

Couteaux d'ensileuses et pièces d'usure

Moiss. Batt. (chaines-battes) PIECES DE CHARRUES etc.,

Express Service Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

BP 62 - 1 37-01-32

LA ROCHE-SUR-YON

Dépantage GAZ chaudières toutes puissances Contrat d'entration individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée





DÉPÔT DE LISTE

LA ROCHE/YON

PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

La Roche-sur-Yon Tél.: 37.26.47

MIEUX VIVRE

EN VENDEE

AVEC LE



L'AUTOMATION POSTALE EN VENDEE

Dans le Bulletin nº I7 (p. 6) nous vous avions signalé que le $^{\complement}$ entre de Tri de la Roche se modernisait .

Depuis de nouvelles améliorations ont été apportées.

Le matériel d'indexation (les P.I.A.), arrivé le 23 décembre est opérationnel et le personnel, formé sur place, a progressivement indexé le courrier. Ces machines n'impriment pas de marques sèches au verso des enveloppes; leur travail ne peut donc être différencié au niveau de la clientèle.

Le matériel de tri (M.T.S.) arrivé le 3 Janvier a été mis en service par la maison H.B.S.. "A l'entrainement", il a assuré une partie du travail à effectuer. La réception du matériel est prévue pour le 28 février et, le Iº mars, les M.T.S. passent en exploitation automatique pour trier, outre le courrier de la circon-xcription, celui des lignes conteneurisées (voir bulletin I7), c'est-à-dire outre la ligne de Cugand, celle de Saint-Michel-en-l'Herm (depuis le 21 février), puis celle de la Verrie (à compter du I5 Mars); les autres lignes devraient être conteneurisées à leur tour vers l'automne.

Les M.T.5. du Centre de Tri ne traitent que le courrier adressé hors département.

24-02-83-- E/M



M.René CARSAC , 29, rue de la Cour Rouge, 85800 Saint-Gilles-sur-Vis pose la question suivante :

" A part les machines SECAP et DAGUIN, d'autres machines à oblitérer ont-alles été utilisées en Vendée? Lesquelles ? Où ? Connaît-on la liste de leurs flammes ?

M. P.PUAUD - 7/453 Avenus du Maréchal de Lattre- 36000 Châteauroux cherche à échanger ou acheter la flamme du Cent-cinquantenaire de Napoléon-Vendée, figurant sous le nº 8 dans l'étude insérée dans le présent bulletin, sur les Flammes de la Roche R.P..

PHILATELIE VENDEENNE depuis 50 ans

LES ENTIERS POSTAUX (SUITE ET FIN).

Notre ami, M. J. EVAIN, président de l'A.P. des Sables d'Olonne, nous signale qu'à l'occasion du Congrès National de l'Union Nationale des Combattants, deux autres entiers postaux ont été repiqués : un Béquet à 0,60 et une Sabine à 0,80 F. Nos excuses pour cet oubli.

CARTE POSTALE

EXPEDITEUR

Union Nationale Combattants

CARTE POSTALE

EXPEDITEUR

Union Nationale Combattants
Union Nationale Combattants d'Afrique Française du Nord
Association et Entr'aide Veuves et Orphelins de Guerre

DESTINATAIRE





Le dernier-né.

L'Amicale Philatélique de Fontenay a utilisé, les 19 et 20 février 1983, à l'occasion d'une importante exposition de cartes postales et documents divers, la carte postale ci-dessus, illustrée d'une reproduction de la Fontaine des Quatre-Tias, érigée en 1542.

CARTE POSTALE

EXPEDITEUR

Fontaine des quatre TIAS - 1542



Construite par l'Architecte Liénard de La Réau



DESTINATAIRE

LES SURCHARGES DE LA LIBERATION

Pourquoi parler des timbres de la Libération de la Vendée alors que ces émissions sont souvent vilipendées, voire raillées. Pourquoi le sont-elles ?

Voici deux textes, l'un, choisi parmi d'autres parce qu'il concerne une région toute proche; il a été diffusé à la mi-août 1944; l'autre est une ordonnance du général de Gaulle, parue au J.O. en octobre 1945.

La lecture attentive de ces deux textes devrait apporter un peu de clarté dans le débat

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE REGION D'ANGERS

BULLETIN OFFICIEL

DU COMMISSARIAT REGIONAL DE LA REPUBLIQUE

Arrêté C.R. n° 27

Le Commissaire de la République pour la Région d'Angers,

vu....

arrête:

Article premier. - MM. les Directeurs des Postes de chacun des départements de la Région devront dès la publication du présent arrêté, faire apposer la surcharge R.F. sur tous les timbres-poste en stock tant à la recette principale que dans les recettes secondaires et bureaux de poste

. . . .

ANGERS, le 15 août 1944

Le Commissaire régional de la République signé : JACQUIER (alias Michel DEBRE)

A noter que, par ordonnance du 16 juin 1944, les décrets pris par les Commissaires de la République ont force de loi et produisent les mêmes effets que s'ils étaient publiés au Journal Officiel.

De l'arrêté du Commissaire JACQUIER 32 émissions découlèrent directement ou indirectement.

-:-:-:-

Ordonnance n° 45-2458 du 19 octobre 1945 relative à l'interdiction de surcharger les timbres-poste français....

Le Gouvernement provisoire de la République Française... Ordonne :

Art. ler - ... sont interdites

.

- l°/ La surcharge, par impression, perforation, ou par tout autre moyen, des timbres-poste de la métropole, des colonies...
- 2°/ La vente, le colportage, l'offre et la distribution, l'exportation des timbres-poste... en contravention aux dispositions du paragraphe ler ci-dessus.
- Art. 2 Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux timbres-poste et aux valeurs fiduciaires postales qui ont été surchargés antérieurement à la date de la publication de la présente ordonnance.

Il résulte de ces textes que

l°/ - La surcharge des timbres-poste a été faite le plus souvent sur ordre (cf Région d'Angers), parfois sur invitation explicite des autorités du moment.

Si elle n'a pas été apposée partout, c'est,ou bien que les ordres n'ont pas touché les destinataires, ou bien que ceux-ci n'ont pas cru pouvoir au devoir obtempérer, peut-être pour des motifs politiques. En fait les surcharges semblent avoir été apposées le plus souvent dans les localités où un particulier, sans doute philatéliste, a bien voulu se charger du travail matériel.

2°/ - Les timbres de la Libération sont indiscutablement reconnus par 1'art. 2 de 1'ordonnance du 19 octobre 1945.

3°/ - Ces timbres ont été surchargés légalement jusqu'en octobre 1945 et comprennent donc non seulement, (comme on le croit généralement) les vignettes surchargées dans les 48H. du départ de l'occupant, mais aussi des émissions plus tardives comme les surcharges des poches de l'Atlantique (libérées le 8 mai 1945) et même des surcharges commémorant l'anniversaire du départ de l'occupant.

Nous ignorons si les surcharges ou cachets vendéens sont "acceptables" ou non. L'histoire reste à écrire sur ce point.

LA ROCHE-SUR-YON

Une surcharge R.F noire a été apposée, à une date non précisée au bas des timbres suivants :

Mercure: 10 c. bleu, 30 c. rouge, 40 c. violet

Pétain 1,50 brun-rouge, et sans doute sur des exemplaires brun-rose

Des oblitérations de la Roche-sur-Yon et Nantes sont connues. L'exposition nationale de Nantes en présentait.

R. F.





CHALLANS

Dans cette localité une surcharge R.F. noire ou rouge foncé a été apposée sur un bon nombre de timbres de l'époque. Notons

Mercure 10 c. bleu, 30 c. rouge, 40 c. violet, 50 c. bleu.

 Pétain : 30 c. rouge
 70 c. orange
 2 f. vert

 40 c. bleu
 80 c. vert
 3 f. orange

 50 c. vert
 1 f. rouge
 4 f. typo

 60 c. violet
 1,50 brun-rouge
 4 f. gravé

 1,50 rose
 4,50 f. gravé

 5 f. vert

TIMBRES NEUFS
DOUBLE SURCHARGE







TIMBRES OBLITERES

L'ILE D'YEU

Il n'y a pas eu de surcharge à proprement parler, mais apposition d'un cachet rond frappé à l'encre noire.

L'histoire de ce cachet a été racontée par son "inventeur" lui-même; M. Pierre GUILLÉ, ancien capitaine de gendarmerie aux Sables, qui se retira 8, rue de l'Escapadou, à Albi:

"C'est moi-même qui ai eu l'idée de cette commémoration et ai apporté le cachet, fabriqué à Paris, au receveur des Postes de l'Ile, en accord avec le Comité de Libération, qui a détruit le cachet le 23 octobre, en présence de son Président, du Maire et du Commandant de brigade de Gendarmerie, le Maréchal des logis-chef BONNAUD, actuellement employé à la Mairie de Fontenay-le-Comte. Je possède d'ailleurs la photocopie du P.V. de cette destruction.

M. RENOLLAUD, retraité à Olonne pourra vous confirmer la chose ; il était alors ingénieur des Ponts et Chaussées. Il a bénéficier, comme M. MORIN d'ailleurs, d'une enveloppe que je leur ai remis gracieusement, car à cette époque il n'était pas question de spéculation."

Mis en service le 10 octobre 1944, le cachet a servi jusqu'au 23 octobre, sur les valeurs suivantes :

Mercure: 50 c. bleu et 50 c. turquoise;

Pétain : l f. rouge, l (0.F brun-rouge), plus l'entier à 1,20 brun-rouge

Iris : 1,50 brun

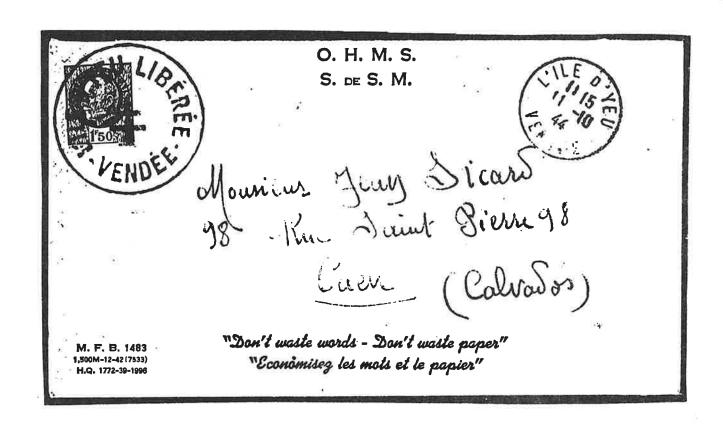
Les commémoratifs 1 f. Mistral et les Oeuvres de l'Air 1,50 + 3,50 F. Le surchargé 2,50 sur 5 f. Outr mer (n° 540).

Des plis de service (Gendarmerie Nationale) sans timbre, ont également reçu l'empreinte.

<u>ILE D'YEU</u> (Vendée) (Emis Le 10 Octobre 1944)







UN RIEN D'AEROPHILATÉLIE

L'histoire de l'aérophilatélie en Vendée se résume à bien peu de choses.

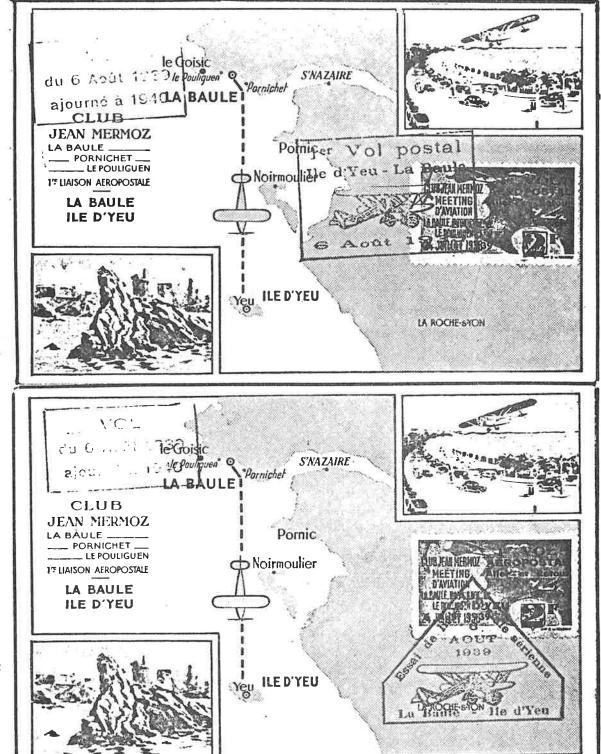
Un meeting aérien aurait eu lieu à Luçon en 1912. Peut-être une carte postale commémore-t-elle cet évènement, à défaut de vignette ?

Le bulletin a déjà évoqué les oblitérations spéciales des meetings des Sables en 1952 (flamme et oblitération) et en 1953 (oblitération). Voir le n° 14.

Il reste un morceau méconnu : une première liaison aéropostale devait avoir lieu, le 24 juillet 1938, entre la Baule et <u>l'Ile d'Yeu</u> et servir de prétexte à une fête. Hélas, la situation internationale s'avère très inquiétante (les Accords de Munich interviendront dans la nuit du 29 au 30 septembre 1938 !) et la fête est reportée au 6 août 1939.

En août 1939, les menaces de guerre sont encore plus sérieuses et le vol est ajourné à 1940. Il n'a jamais eu lieu.

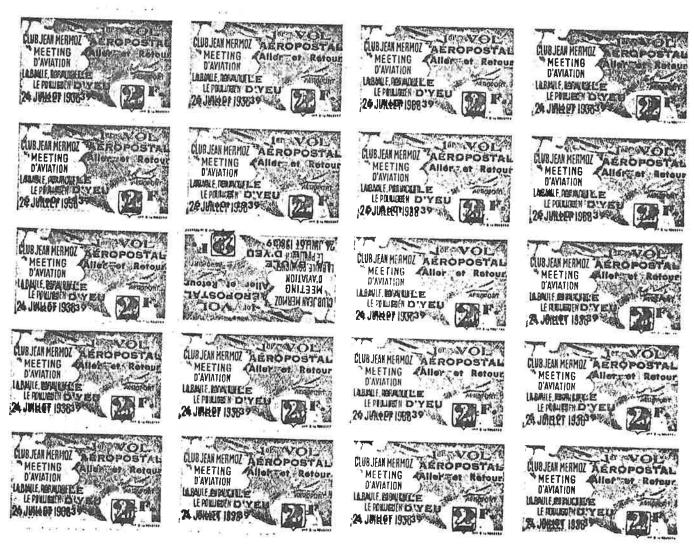
A l'occasion de ce vol projeté, deux documents avaient été préparés.



vignette verte

cachet bleu

Les vignettes figurant sur les documents avaient été imprimées par M. PIERRE, au Pouliguen; le feuillet de 20 comporte une tête-bêche, conformément à la tradition de cette imprimerie.

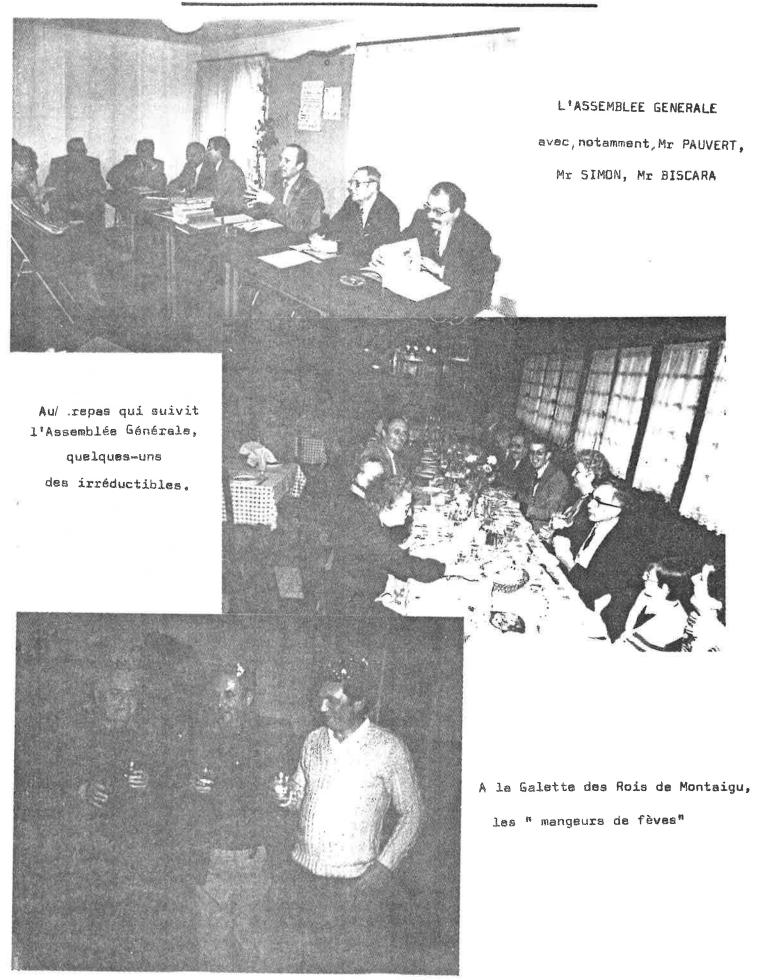


24-7-38

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier spécialement le docteur DUVERGEY, président de l'Association des Collectionneurs des Timbres de la Libération et de la Seconde Guerre ...mondiale, qui nous a autorisés à reproduire certaines pièces de sa collection, ainsi que M. H. VISONNEAU de (44) Rezé, qui nous a aimablement communiqué les documents concernant la liaison projetée entre la Baule et l'île d'Yeu.

QUELQUES PHOTOS MONTRANT LA VIE DE £# AMICALE



a la Noche Sur you le 24 fran 6.

(let a tort, Citoyendo, que sous Reclane le Sont des lettres ou Saquets que vous exest jurgu an 19 frimairo , Muticle 2. 0 6 Circulaire Da l'ad ou des Sortes dont po four a fait Sapar Copie Doit wour Snowber gu u'ai du Namettre les laquets lages saux administrations on automittes Constitues Dates de la Maception de la Moi, Sous 34 d'Ille le Sort ou tayes quant and State que your was Diter ble a mo charge je Vuis fruit a lessaire a tous les louriers moyennant que vous lessagues ou fassiel vigner - moyennant que vous lessagues ou fassie vous Memettre a mon Bureau, je meduis meine your Memettre les Saquets a yotre adresse Saus lette formalité La diet Gratennel

Lettre du 24 frimaire, An 6, signée de la main de GOUPILLEAU, citoyen-directeur des Postes à LA ROCHE-SUR-YON adressée au citoyen-maire de PALLUAU qui lui réclamait le remboursement du port des lettres...

Société des



Charpentes FOURNIER

5. A. au Capital de 220.000 F

Siège social Rue des jardins LE POIRE-SUR-VIE 85170 BELLEVILLE sur VIE tel.(51) 31.82 95 . 31 81 66

CHARPENTES TRADITIONNELLES
211, 213
TRIANGULES
LAMELLEES Collees
2143, 3

BEAUTE - COIFFURE

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches Perfumerie

17. avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon Tél: 37.05.28

G. HERZOG 3 rue P. BAUDRY

- Grand arrivage de CHINE : Vases, Meubles , Ivoires etc
- efactusivite du plus beau Bronze Français en Luminaires
- Tous vos Encadrements

 Yravail rapide et soigne

GRAND CHOIX DE MIROIRS

DE STYLE

Pour Moi, Populaire veut duie ... solidaire.



AGENCES:

LA ROCHE SUR YON

11,13 Rue Lalayette _ tél: 37.30.01

CENTRE COMMERCIAL JEAN_YOLE

tél: 37.27.91

LE VAISSELIER

BIJOUTERIE

JOAILLERIE

HORLOGERIE-ORFEVRERIE

BOUANCHEAU MAISON

BONAPARTE Galerie

LA ROCHE-SUR-YON

ART DE LA TABLE

Listes

Bouancheau

dépositaire des grandes marques

OMEGA

SEIKO

CITIZEN

6 place Napoléon LA ROCHE SUR YON

BRICOGIT

la maison, le jardin, le bricolage et les loisirs

LA PLUS GRANDE BOITE A OUTILS DE LA ROCHE/YON

Boulevard Edison / Route d'Aizenay